

Colloque International LMI-PATEO « Sciences participatives et gouvernance des patrimoines et territoires des deltas »



Saint-Louis à l'assaut des zones humides.

La résilience de la ville à l'épreuve de la gouvernance environnementale

Fatimatou Sall (1), Adrien Coly (1)

Laboratoire LEIDI, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Contact : salltima@gmail.com

Saint-Louis à l'assaut des zones humides.

La résilience de la ville à l'épreuve de la gouvernance environnementale

PLAN DE PRESENTATION

- 
- I. La gouvernance environnementale, un facteur métabolique pour la résilience
 - II. Les zones humides à Saint-Louis, face à l'urbanisation en marche
 - III. L'intégration des zones humides dans la planification urbaine, un défi dans la gouvernance à Saint-Louis
 - IV. La gouvernance environnementale, un levier opérationnel pour la résilience de la ville

La gouvernance environnementale, un facteur métabolique pour la résilience

1. Cadre conceptuelle
2. Approche méthodologique

1. Cadre conceptuelle

- La gouvernance environnementale...?
 - ▣ La gouvernance, « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement ». Le Gales (2004)
 - ▣ En lien avec le Développement Durable,
 - Gouvernance environnementale, articulation avec le territoire
 - Prise en compte du rôle de tous les acteurs ayant un impact sur l'environnement.
 - Une territorialisation des acteurs et de leurs comportements (Joye, Leresche, 1997 cité par Beaurain, 2002) et
 - une gestion du temps et des modalités d'accès à la connaissance fondamentale qui permettrait d'agir
 - ▣ Organisation des interventions, l'orientation des décisions, partage des responsabilités implications dans le projet de développement territoriale

1. Cadre conceptuelle

- Lien avec la résilience?
 - ▣ la gouvernance semble, un fondamental pour la résilience
 - En tant qu'acceptation d'une organisation des interventions, d'une « orientation des décisions et de partage des responsabilités » pour des objectifs bien déterminés à comprendre comme une « administration patrimoniale fondée sur des critères, des principes et des valeurs » (Diatta, 2015),
 - ▣ Déclinaison des processus d'ajustements structurels et fonctionnels par rapport aux enjeux et prenant en charge les incertitudes
 - ▣ Renforcement de la capacité de réponse à l'endommagement des systèmes avec des stratégies d'adaptation pour minimiser les dommages à travers un système de gestion

1. Cadre conceptuelle

- ▣ Le système de gestion fait appel à un
 - cadre institutionnel et organisationnel qui permet d'optimiser l'état et la durabilité du système à travers différentes actions.
 - Une optimisation des flux en perspective de l'atteinte des objectifs à long terme par un encadrement des processus décisionnels qui répond aux priorités du développement urbain,
 - un mécanisme indispensable pour prévenir toute divergence, confusion ou concurrence par rapport au renforcement des facultés résilientes du système et qui peuvent être des handicaps majeurs à long terme.
 - **Le métabolisme urbain**

2. Approche méthodologique

- ▣ La théorie des jeux,
 - Analyse du poids des acteurs (influence, dépendance, position par rapport aux objectifs du projet de développement urbain).
- ▣ La théorie de la décision,
 - Saisir la contribution des interventions des différents acteurs dans l'atteinte des objectifs perceptibles selon leur positionnement qui stipulent les interactions entre acteurs.
 - Trois point essentiels

1. Identification des acteurs qui s'activent dans le domaine de la biodiversité ainsi que de leurs **rôles et responsabilités**

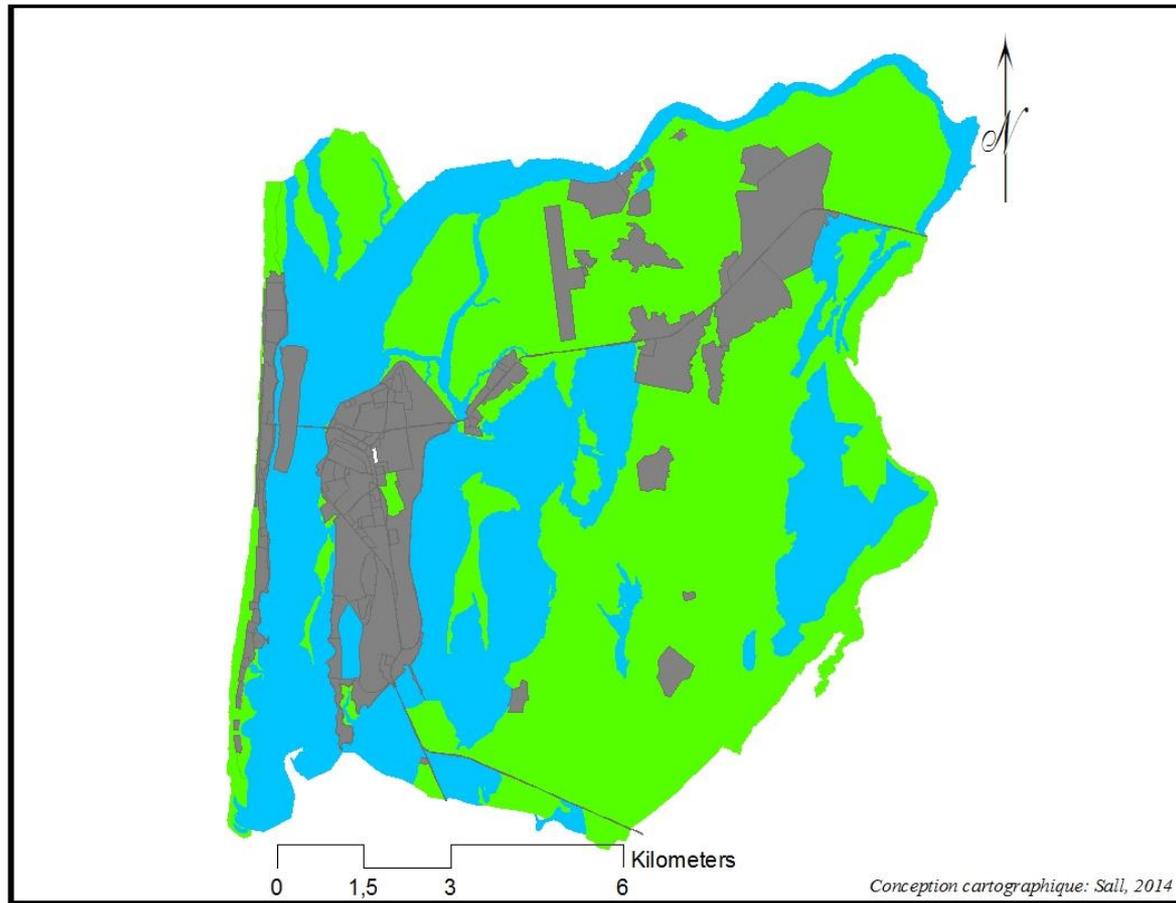
2. Analyse de la nature des relations entre les différents acteurs dans la mise en oeuvre du projet de développement urbain

3. Analyse de leurs statuts, objectifs, missions, projets, programmes respectifs ainsi que de leur forces et faiblesses

Les zones à Saint-Louis, face à l'urbanisation en marche

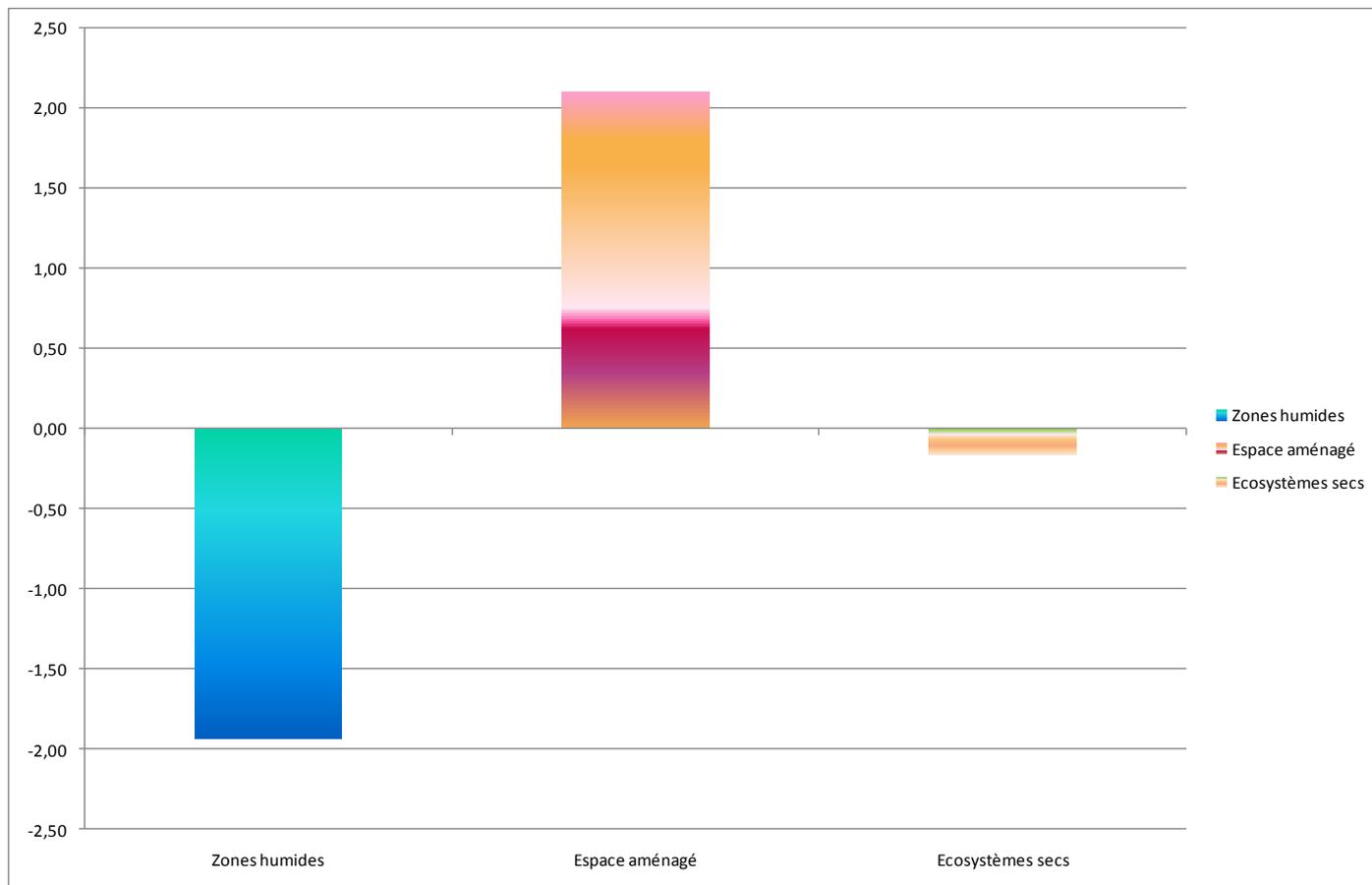
1. Une ville dans les écosystèmes
2. Une dynamique à l'assaut des zones humides
3. Une vulnérabilité urbaine liée à la dynamique des zones humides
4. Une prise de conscience sur la nécessité d'intégration des écosystèmes dans la planification

1. Une ville dans les écosystèmes



Carte des infrastructures (verte, bleue, grise) de la zone d'agglomération de la ville de Saint-Louis en 2011

2. Une dynamique urbaine à l'assaut des zones humides



Dynamique des espaces entre 2003 et 2012

3. Une vulnérabilité urbaine liée à la dynamique des zones humides

Hot spots	Facteurs de vulnérabilité						
	Sel	Nappe	Mer/Fleuve	Unité géomorphologique	Processus géomorphologique	Règle d'urbanisation	Stratégies d'adaptation
Vauvert	Présence de péllicule	Sub affleurante à affleurante	atteinte par les crues	Plaine d'inondation	Subsidence notoire	irrégularité	inadaptées
Darou	Présence de péllicule	peu profonde	-	Dépression	Subsidence notoire	anarchie et habitat destructuré	inadaptées
Diaminar	Présence de péllicule	peu profonde	-	Bas fond		irrégularité	inadaptées
Goxumbacc	-	-	intensité des vagues	racine de cordon dunaire	réduction de la largeur du cordon	Non respect des normes	inadaptées



4. L'intégration des écosystèmes dans la planification, un dilemme de gouvernance à Saint-Louis

- Une prise de conscience généralisée des acteurs en témoigne les stratégies de planification urbaine dans la ville de Saint-Louis qui manifestent la nécessité de gestion intégrée des écosystèmes humides:
 - ▣ Réduction des pressions et des incertitudes
 - ▣ Réhabilitation des écosystèmes
 - ▣ Mise en place d'un cadre institutionnel et organisationnel

Le profil
environnemental de
Saint-Louis

Le Plan
Directeur
d'Urbanisme
(PDU),
Horizon
2025

Le document
de stratégies
de
développement
urbain
l'horizon 2030

Le document Shelter
sur les changements
climatiques et
l'aménagement
urbain à Saint-Louis

Le Plan Local de
Gestion
Intégrée des
Zones Côtières
(PLGIZC) de
Saint-Louis...

4. L'intégration des écosystèmes dans la planification, un dilemme de gouvernance à Saint-Louis

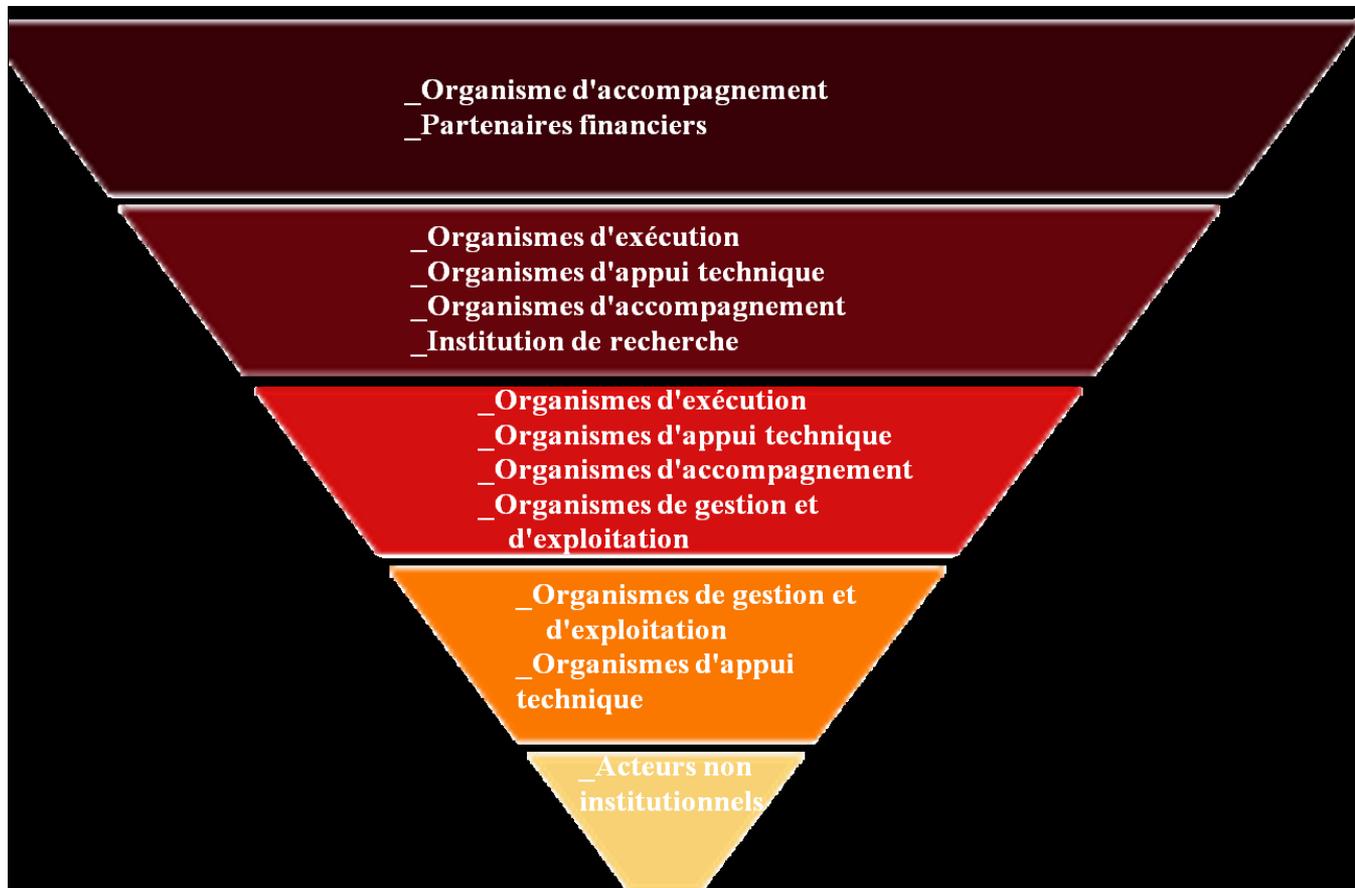
- Une inefficience des services écosystémiques des zones humides qui soulève des questions quant à la mise en œuvre opérationnel de la politique (gouvernance environnementale) manifeste émises par les acteurs de la cité.
 - ▣ Vulnérabilité persistante de la ville liée à l'état des zones humides

L'intégration des zones humides dans la planification urbaine, un défi dans la gouvernance à Saint-Louis

1. Une discontinuité dans le schéma institutionnel
2. Une prise en compte encore insuffisante de la biodiversité dans la gestion urbaine

1. Une discontinuité dans le schéma institutionnel

- Des acteurs à différents échelons:

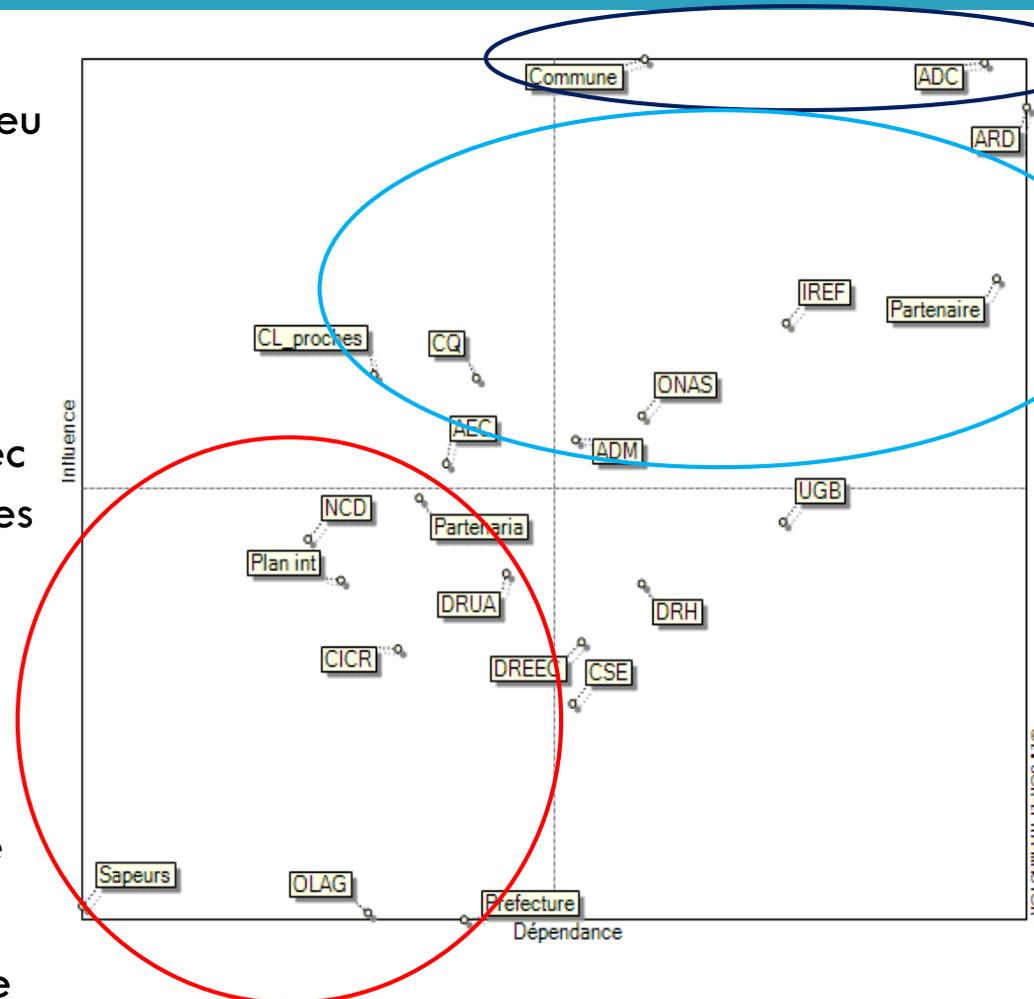


1. Une discontinuité dans le schéma institutionnel

- Absence de répondant des différents acteurs à l'échelle communale encore moins à l'échelle locale support des différents projets de développement
 - ▣ des logiques d'intervention sectorielles (Niang, 2007) et confèrent au processus décisionnel
 - un caractère lent et technique dans les négociations des affaires publiques.
 - ▣ Une lutte de pouvoir,
 - les stratégies de visibilité des organismes et acteurs dans les concertations,
 - des interventions compétitives qui se soldent en des conflits de légitimité, des discontinuités ou des redondances dans les actions (Piveteau, 2005).
 - ▣ Une coordination insuffisante dans les différentes interventions même si les acteurs ne manquent pas d'inter agir.

1. Une discontinuité dans le schéma institutionnel

- Dans l'exercice du pouvoir,
 - La municipalité, noyau principal du jeu des acteurs
 - Les instituts communautaires et les services techniques, les acteurs qui présentent plus d'influence.
 - Les organismes d'exécution sont avec les organismes d'accompagnement les acteurs qui présentent le moins d'influence.
 - Les collectivités locales proches, en zone d'influence
 - La position des instituts de recherche
 - une correspondance du niveau de dépendance et du niveau d'influence au niveau des différents acteurs



1. Une discontinuité dans le schéma institutionnel

- Le management de la cité à travers ce cadre institutionnel soulève trois principaux problèmes :

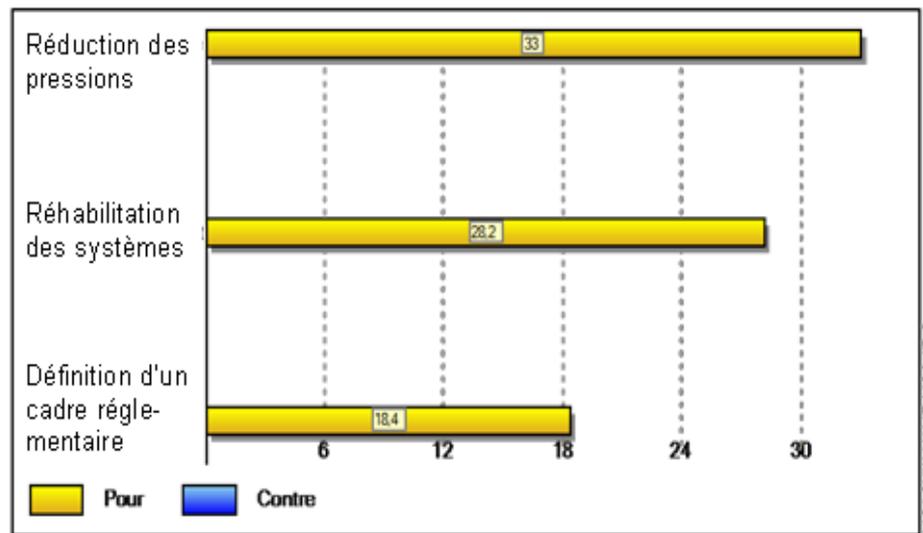
L'articulation entre le monde de la recherche et celui du développement découlant de la position des institutions de recherche ;

Le niveau de participation en jeu dans la politique urbaine avec la position relative du pouvoir communautaire et

L'articulation dans le dispositif d'administration territoriale avec la position des services décentralisés et des organismes d'exécution à l'échelon déconcentré et qui par ailleurs soulève des questions sur l'acte³ de la décentralisation

2. Une prise en compte encore insuffisante de la biodiversité dans la gestion urbaine

- Une orientation des acteurs vers la réduction des pressions et des incertitudes suivie de la réhabilitation des systèmes.
- La définition d'un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion des zones humides, l'objectif moins mobilisateur



2. Une prise en compte encore insuffisante de la biodiversité dans la gestion urbaine

- Une orientation liée à des secteurs clés mobilisateurs au niveau de la commune :
 - ▣ l'assainissement, les changements climatiques, les programmes de recherches et les projets de régénération des écosystèmes.
 - L'assainissement, un centre d'actions partagé par la plupart des acteurs contribue à la réduction des pressions.
 - La réduction des incertitudes, avec les projets liés aux Changements Climatiques et à la Gestion des Risques et Catastrophes (GRC) (études climatiques, modélisation des milieux écologiques , actions de relèvement...)

2. Une prise en compte encore insuffisante de la biodiversité dans la gestion urbaine

- Réduction des pressions et des incertitudes

Commune/
organismes
d'exécution/
Plan / CICR

- Réhabilitation des systèmes

Organismes
d'accompa
gnement /
OLAG

- Mise en place d'un cadre institutionnel et organisationnel

CQ/Préfecture

Le Partenariat se distingue comme étant

Acteur principal qui œuvre sur la réhabilitation de la mangrove, la promotion d'énergie alternative pour l'atténuation des changements climatiques avec des programmes de recherche-actions et des projets d'envergure sous régionale en perspective sur la biodiversité.

2. Une prise en compte encore insuffisante de la biodiversité dans la gestion urbaine

- Le manque d'intégration des zones humides dans la planification et la gestion urbaine
 - ▣ Absence de vision partagée qui les circonscrit autour d'une vision écologique
 - ▣ l'objectif qui polarise le plus d'acteurs bien que très importante pour l'intégration des écosystèmes dans la planification urbaine est encore loin d'être centré par rapport aux questions écologiques mais plutôt par rapport à la GRC.

La gouvernance environnementale, un levier opérationnel pour la résilience de la ville

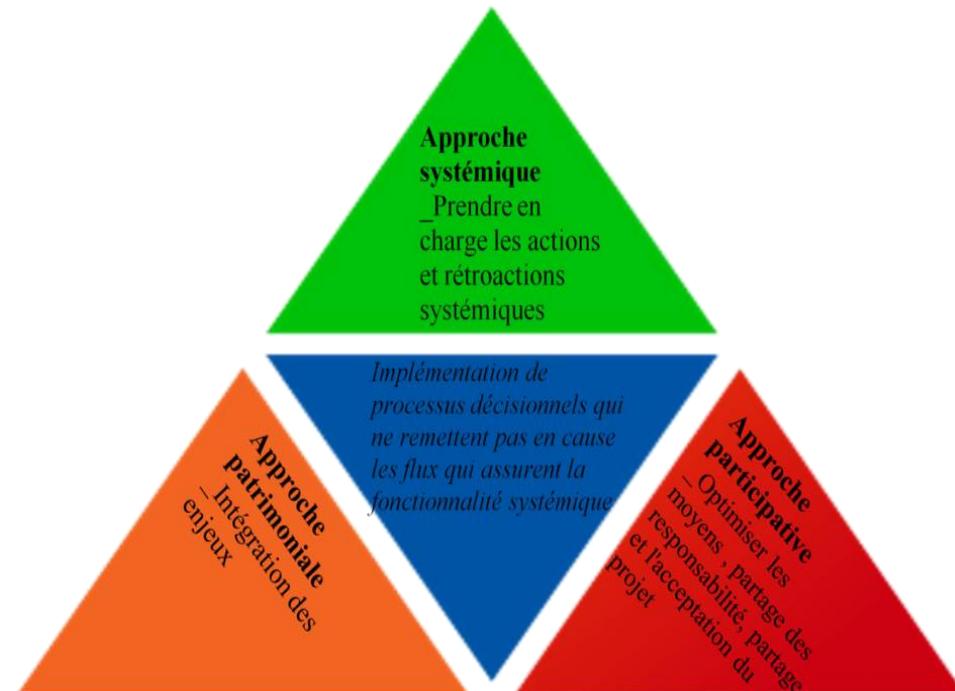
1. La gouvernance, un moyen d'harmonisation des interventions
2. La gouvernance, un moyen de relèvement du schéma institutionnel

1. La gouvernance, un moyen d'harmonisation des interventions

- L'implémentation de processus décisionnels qui ne remettent pas en cause les flux qui assurent la fonctionnalité du système nécessite pour les écosystèmes
 - ▣ une éthique environnementale,
 - ▣ une précaution,
 - ▣ une prévention,
 - ▣ une coopération entre les acteurs à long terme
 - ce qui nous renvoient aux principes de gouvernance et qui permettent une organisation des interventions pour une meilleure efficacité.
 - Elle offre un mécanisme d'endogénéisation systémique assurant au système le maintien dans son domaine d'attraction

1. La gouvernance, un moyen d'harmonisation des interventions

- La gouvernance environnementale
 - ▣ un levier opérationnel pour un tel paradigme à travers trois leviers:
 - Optimisation des moyens et partage des responsabilités
 - Prise en charge des actions et rétroactions systémiques
 - Intégration de l'ensemble des enjeux
 - Implémentation de processus décisionnels qui ne remettent pas en cause les flux qui assurent la fonctionnalité du système



2. La gouvernance, un moyen de relèvement du schéma institutionnel

- L'analyse de la gouvernance environnementale
 - un cadre d'analyse des acteurs dans toutes leurs formes et les processus décisionnels en jeu dans l'administration de la cité.
 - La charpente d'analyse qu'elle exige permet d'identifier les forces et faiblesses individuels des acteurs par rapport au projet de développement urbain ainsi que les contraintes et atouts du dispositif institutionnel.
 - une meilleure organisation des interventions des acteurs
 - soit par des réarrangement institutionnel relatifs au positionnement des acteurs
 - ou par des mécanisme de partage des responsabilité
 - soit par des exercice de capacitation et de renforcement du cadre réglementaire selon les problèmes et contraintes identifiés.



MERCI DE VOTRE ATTENTION